Présentation synthétique : Compte administratif 2019 VILLE

Le montant des opérations de l'exercice en dépenses de fonctionnement est de 14 312 902,83€ (pages 6, 8,14) et en recettes de fonctionnement : 15 883 597,16 € (pages 6,8,17).
Le montant des opérations de l'exercice en dépenses d'investissement est de 9 196 409,44 € (pages 6,9,19) et en recettes d'investissement : 9 488 812,15 € (pages 6,10,21).

Quant au résultat de clôture :page 5 a)
En fonctionnement, il présente un excédent de 7 512 684,17€, et en investissement, un delta de 1 570 196,24€.

Il faudra y intégrer le résultat clôture du service des eaux, qui a été dissout, suite au transfert de de la compétence eau et assainissement aux agglomérations, et avoir un résultat global : en fonctionnement, un excédent de 7 534 869,14€, et en investissement, un delta de 1 661 416,37€. Le résultat sera reporté au budget principal.
Le montant des Restes à réaliser en dépenses est de 2 160 268€.(page 5 c) et en recettes 189 017,70€ (page 5 d).

Quant à la section de fonctionnement :
A/ pour les dépenses :

Page 13:

- Chapitre 011 :

les charges à caractère général s'élèvent à 4 231 101,54 €, dont 12 682,80€ de dépenses rattachées.

- Chapitre 012 : les charges de personnel et frais assimilés s'élèvent à 6 312 436,34 €

Page 14 :

- Chapitre 014 : pour 615 346,00€

Il s'agit de dégrèvement pour les locaux vacants, l'attribution de compensation versée à la Communauté d' Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane, et du reversement du Fonds National des Garanties Individuelles des Ressources.

- Chapitre 65 :

Le montant des autres charges de gestion courante, pour 826 963,18€
Il s'agit : des redevances pour l'utilisation de licences, des indemnités des élus, frais de mission, cotisations et formation, des créances éteintes et admissions non valeurs, des autres contributions (participation de la commune pour le Sivom de la Gohelle, convention droit du sol, et redevance versée pour le traitement déchets recyclables avec l'agglomération, financement des équipements de la maison du parc), des redevances scolaires, participation aux classes de découvertes aux communes extérieures et du paiement de la sacem, des subventions versées au CCAS, et aux associations., de régularisation des prélèvements à la source.

- Chapitre 66 :

Les charges financières, pour le paiement des intérêts s'élèvent à 280 122,65€.

- Chapitre 67 :

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 567 397,11€ :
dont 445 540,21€ d'annulation de titre, pour changement d'imputation, auprès de la saur (compte 7088 au lieu 7011),
dont 115 000,00€ pour la dotation de fonctionnement versée au budget CAHL ,
et 4 250,00€, pour des reversements de subvention pour des projets non réalisés. (carrefour des parents)

- Chapitre 68 : 15 000,00€ au titre des provisions.

- Chapitre 042 : pour 1 464 536,01€

Il s'agit des écritures d'ordre pour les dotations aux amortissements, dont le détail est repris page 21 a), et des écritures de cession (forma, secours populaire, échange maisons et cités, et sortie de véhicules)

B/ pour les recettes :

Page 16 :

- Chapitre 013 :

Les atténuations de charge s'élèvent à 408 587,66€, essentiellement pour les remboursements de rémunérations.

- Chapitre 70 :

Le produit des services s'élève à 1 950 719,28€, dont 1 505 850,20 pour la vente d'eau en gros (2016-2017-2018-2019)

- Chapitre 73 :

Le montant des impôts et taxes s'élève à 5 052 845,90€ dont 4 041 744,00€ pour les contributions directes.

- Chapitre 74 :

Le montant des dotations et des participations reçues est de 6 750 255,52€.

- Chapitre 75 :

Les autres produits de gestion courante s'élèvent à 108 051,07€. (essentiellement revenus des immeubles et fermages)

- Chapitre 76: pour 3 521,49€

Il s'agit du remboursement à la ville par le budget BI des intérêts payés suite aux renégociations des emprunts supportés par le budget ville.

- Chapitre 77 :

Les produits exceptionnels divers s'élèvent à 513 742,98€.
Il s'agit notamment du transfert de propriété de la maison du parc, de dégrèvement sur exercice antérieur, du produit des cessions (échange ville et maisons et cités, forma, secours

populaire, terrain chemin de Bully, cessions des véhicules) ,et des remboursements de sinistres.(notamment incendie des services techniques)

- Chapitre 78 : pour 240 178,81€

Il s'agit de la reprise provision constituée suite à l'accident de ski survenu au stade de glisse en 2009, et à l'encontre de la Sci les Lupins.

- Chapitre 042 : pour 855 694,45€

Il s'agit d'écritures d'ordre, recettes de fonctionnement qui s'équilibrent en dépense d'investissement, chapitre 040 page 18, (travaux en régie, plus value de cession, amortissement des subventions, ajustement de l'actif par des reprises d'amortissement)

Quant à la section d'investissement :
page 18

A/ pour les dépenses :

- Chapitre 20 : pour 64 703,82 et 106 214,00€ en restes à réaliser.

Il s'agit de frais d'études, d'insertion et de licence.

- Chapitre 204 : pour 610 000,00€

Il s'agit de frais de la subvention d'équipement au budget « Bâtiments Industriels » pour l'acquisition du Lagon Bleu.

- Chapitre 21 :

Le montant des immobilisations corporelles est de 1 605 890,07€ et 492 431,00€ de restes à réaliser.
Pour l'essentiel :

Achat de terrains, d'immeubles bâtis, Rénovation de la façade de l'hôtel de ville, entretien des salles de sport, des bâtiments scolaires et communaux : maison du citoyen, changement de chaudière, sonorisation et éclairage de la salle Brassens, entretien de la voirie, achat de véhicules et de matériel roulant, de gros outillages, pose de clôtures, travaux d'éclairage public, équipements informatiques des écoles et des services, mobilier, équipement de nettoyage, achat d'équipements sportifs, instruments de musique, ……

- Chapitre 23 :

Le montant des immobilisations en cours s'élève à 169 540,54€ et 1 561 623,00€ de restes à réaliser.

Pour l'essentiel :
Réfection de toitures, création de parking.

- Chapitre 10 :

44 638.56€ à restituer au titre d'un trop perçu sur la perception des taxes d'aménagement.

- Chapitre 16 : pour 1 007 763,11€

L'annuité en capital des emprunts est de 957 112,69€. Et 50 650,42€ pour la régularisation du crédit bail « Forma »

- Chapitre 27:

Pour 292 467,31€, il s'agit des avances versées par le budget principal aux budgets lotissements.

- Chapitre 040 : 855 694,45€

Il s'agit d'écritures d'ordre, dépense d'investissement qui s'équilibrent en recette de fonctionnement, chapitre 042 page 17. Le détail a été exposé lors de l'étude de la section de fonctionnement.

Page 19

- Chapitre 041 : 4 545 711,58€

Il s'agit d'écritures d'ordre qui s'équilibrent en dépense d'investissement chapitre 041 et recette d'investissement chapitre 041 (page 21), transfert de frais d'études, d'annonce régularisation des avances, et de régularisation d'actif suite au transfert de Loisinord à l'agglomération.

B/ pour les recettes :

Page 20 :

- Chapitre 13 :

Il s'agit des subventions d'investissement pour 710 565,21€, et 53 409,59€ de restes à réaliser :
Il s'agit notamment : des subventions pour les travaux d'éclairage public, fonds de concours pour la maison du citoyen, et de l'acquisition de la « Carmi », de la dotation de soutien à l'investissement public local pour la rénovation énergétique de l'hôtel de ville, du multi accueil, du versement d'une participation dans le cadre du Projet Urbain Partenarial.

- Chapitre 16 :

Compte 1641 : un emprunt d'1 000 000,00€ a été contracté auprès de la banque postale.

- Chapitre 10 :

1 718 117,67€, réparti pour le FCTVA, la Taxe Locale d'Aménagement et l'affectation des résultats.

- Chapitre 138 : 38 464,45€ et 135 608,11€ de restes à réaliser :

38 464,45€ pour la rénovation du multi accueil.

- Chapitre 27 :

Compte 27638 : pour 11 417,23€, il représente le montant de la participation en capital du budget BI pour le remboursement des emprunts supportés par la ville.

- chapitre 040 :

iI s’agit des écritures d’ordre pour 1 464 536,01€, dont le détail est repris page 21 a) Il s’agit de recettes d’investissement, qui s’équilibrent avec les dépenses de fonctionnement, chapitre 042 , page 14 et dont l’explication a été donnée lors de l’étude de la section de fonctionnement.

- chapitre 041 :

pour 4 545 711,58€. Il s’agit d’écritures d’ordre qui s’équilibrent en dépense d’investissement chapitre 041 (page 19) et recette d’investissement chapitre 041 (page 21), dont l’explication a été donnée pour la dépense d’investissement.